

Lundi 07 juin 2021 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEAU, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL. **Elus absents :** Sébastien DECLE (procuration à David CONTAMINE).

Public : - **Secrétaire de Mairie :** -

Secrétaire de séance : Elodie REBEYROL

En préambule de réunion, Monsieur le Maire fait lecture des délibérations prises au précédent Conseil municipal. Il propose ensuite de démarrer la séance sur les points suivants à l'ordre du jour.

ENTRETIEN ET TRAVAUX SUR HAUTEFORT - SAINT AGNAN :

- M. le Maire informe les élus d'une solution provisoire d'ouverture de wc au public pendant la saison estivale. Ces toilettes sont situés au rez-de-chaussée et à l'étage de l'aile Nord-Est de l'Hôtel Dieu.
- Les élus sont informés du projet de création de deux appartements à l'étage de l'aile Nord-Est de l'Hôtel Dieu. Pour cela, il est proposé de signer une proposition de maîtrise d'œuvre auprès du Cabinet d'Architectes APGO qui s'occupe de la restauration de l'Aile Est de l'Hôtel Dieu. Cette **Délibération n°2021-68** est adoptée à l'unanimité des élus.
- Il est proposé de régulariser le document d'arpentage concernant les parcelles 180A et 180B jouxtant le terrain du bâtiment de l'ancienne Perception. Cette **Délibération n°2021-69** est adoptée à l'unanimité des élus.
- Concernant le prolongement de la liaison piétonne jusqu'à la Plaine des Sports, tous les riverains ont donné leur accord. La Commune attend les documents d'urbanisme de l'ATD (Agence Territoriale Départementale) pour démarrer les travaux.
- **Albert POUMEAUD** fait état des travaux en cours : la réfection des fossés du Cimetière de Saint-Agnan, les odeurs émanant du tabouret face à la fleuriste rue Bertran de Born, l'élagage et le nettoyage des trottoirs, les plantations de fleurs, etc.
- Le terrain de pétanque va être nettoyé avant le tournoi organisé le 19 juin 2021 par le Club de Pétanque Hautefort-Saint Agnan. Il est prévu également d'aplanir le talus à côté du terrain de pétanque.
- Il est fait état des chemins communaux qui sont détériorés par deux entreprises privées qui exploitent les bois sur la Commune. Un courrier va leur être adressé pour veiller à remettre en état ces chemins empruntés régulièrement.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

- Le dernier logement T3 disponible à la Grange Neuve vient d'être mis en location. La **Délibération n°2021-61** actant la signature du contrat de bail pour un an de location, à compter du 1^{er} juin 2021, est validée à l'unanimité des élus qui sont informés que la Commune a loué à ce jour l'ensemble de son offre de logements.
- Un appel à candidatures auprès d'Architectes Paysagistes va être lancé pour la création du lotissement sur le Terrain Dupuy de Saint Léger sur la base de travail du Diagnostic de bourg du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Cette **Délibération n°2021-70** est adoptée à l'unanimité des élus.
- Dans le cadre de la candidature aux Petites Cités de Caractère sur le Bourg de Hautefort, la Commune s'est engagée à entrer dans une démarche de création d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable) et de lancer un Appel d'offres auprès d'Architectes Paysagistes pour l'élaboration du cahier des charges. Cette **Délibération n°2021-71** est validée à l'unanimité des élus.
- Le gestionnaire du Restaurant de l'Etang du coucou souhaite louer la Licence IV de la Commune pour la saison estivale du 15 juin au 15 septembre 2021 qui sera dédiée au snack. Cette **Délibération n°2021-64** est adoptée à l'unanimité des élus, moyennant une redevance mensuelle de 50€. Soit pour un montant de 150€, payable en une fois.
- Il est proposé de mettre en vente 20 ensembles festifs (tables et bancs en bois) au gestionnaire du Restaurant de l'Etang du Coucou, pour un montant total de 1500 euros. Cette **Délibération n°2021-62** est validée à l'unanimité des élus.
- Dans le même temps, il est acté l'achat de 20 tables neuves et 40 bancs en bois pour renouveler le stock. Cette **Délibération n°2021-67** est adoptée à l'unanimité des élus, pour un coût total de 3498€ TTC.
- Les élus sont informés du projet de vente du bâtiment communal de l'Ancienne Perception. Une estimation immobilière a été réalisée et une négociation est en cours.
- Le commerce Ô 3 Perles a sollicité l'accord de la Commune pour disposer de son pas de porte. Un arrêté municipal d'occupation du domaine public va être signé en ce sens par M. le Maire.

ACTIVITÉS CULTURELLES :

- La Compagnie de Théâtre Le Rouge Idéal propose de mettre en place de cours de **Théâtre** à compter de septembre 2021 pour les enfants et adolescents (séance d'1h30 le mercredi) et les adultes (séance de 2 heures le jeudi soir). La **Délibération N°2021-72** est actée en séance pour signer une convention de location à titre gratuit dans la salle d'animation de La Chartreuse, conformément à la Délibération n°2021-08 du Conseil Municipal en date du 18/01/2021 sur la mise à disposition à titre gratuit aux associations de la salle d'animation et du foyer pour les activités hebdomadaires.
- Une brochure sur les tarifs de location et d'hébergement collectif de **La Chartreuse** est présentée en séance. Elle reprend les informations du site internet dédié à la réservation. A ce titre, les élus sont informés des confirmations de réservation sur tout le mois d'août et en septembre et octobre prochain. Pour ce faire, les achats de matériel et les travaux seront terminés fin juin.
- **Elodie REBEYROL** fait état de l'ouverture le 19 mai dernier du **Musée d'Histoire de la Médecine**. Des visites guidées seront assurées par Philippine MARTIN, employée au Musée, ainsi que des ateliers enfants qui seront proposés en juillet et août, en association avec la Bibliothèque.
- Chaque année, la **Bibliothèque** fait état de la liste des pilons représentant l'ensemble des ouvrages détériorés destinés à la destruction. Les élus valident cette liste à l'unanimité par **Délibération n°2021-73**.
- Un retour est fait sur le Jury de sélection à la candidature « **Petites Cités de Caractère** ». Un avis sera rendu le 30 juin prochain.

VIE SCOLAIRE :

- Les Communes de Cherveix-Cubas et Anhiac ont confirmé leur souhait de rejoindre le **Groupe scolaire** de Hautefort, ainsi que la Commune de Sainte-Trie qui ne fait partie du SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) de Cherveix-Cubas et Anhiac. Par **Délibération N°2021-74**, les élus valident à l'unanimité l'arrivée dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de la Commune de Sainte-Trie à compter de l'année scolaire 2021/2022.
- Le RPI sera désormais constitué de 12 communes qui ont confirmé leur souhait de constituer un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire en charge la gestion du Groupe scolaire de Hautefort-Saint Agnan. Dans ces conditions, le recrutement de personnel est en cours pour pourvoir aux postes d'ATSEM, de Cantinière sur l'école de Cherveix-Cubas et de Secrétaire pour la gestion administrative et financière du SIVS.
- A ce jour, le Groupe scolaire affiche un total de 119 inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022. Les contacts sont en cours auprès du Conseil Régional pour organiser les navettes de Transport scolaire sur les 12 communes du RPI.

- **Philippe MOUSSEULT** annonce le départ de la Directrice du Groupe scolaire, Mme Gaëlle SEDAN, qui sera remplacée à la rentrée scolaire 2021 par Mme Céline ROLLAND, l'actuelle directrice de l'école de Génis.
- Il est fait état de l'avancement des travaux du Groupe scolaire : une entreprise de réagréage du sol et de pose de lino va intervenir cet été pour que la salle de motricité au 1^{er} étage soit prête à la rentrée scolaire.

PERSONNEL COMMUNAL :

- M. le Maire informe les élus du départ prochain de la Secrétaire accueil, Laëtitia ANGOUIN. Un appel à candidatures a été publié pour procéder à son remplacement au 1^{er} août 2021 sur un poste de travail à 35 heures hebdomadaires.
- Le remplacement du poste de Secrétaire de Mairie sera pourvu par Nathalie GOURVENNEC. Les élus valident à l'unanimité sa demande de mutation et actent en séance la **Délibération N°2021-57** pour la création d'un poste au 1^{er} août 2021.
- M. le Maire propose d'ouvrir deux nouveaux postes au 1^{er} septembre 2021 pour l'extension du Groupe scolaire qui seront portés par le futur SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), tout comme l'ensemble du personnel scolaire. Les élus valident à l'unanimité la **Délibération N°2021-58** pour la candidature de Sandra MOREAU GRESSEL sur le poste d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à 28 heures hebdomadaires, ainsi que la **Délibération N°2021-59** pour la candidature de Ghislaine CLERGERIE sur le poste de Cantinière au sein de l'école de Cherveix-Cubas à 31h30 hebdomadaires.
- Il est proposé le renouvellement du poste de Mélanie TESTUT au 1^{er} septembre prochain au Groupe scolaire, dans l'attente du passage du concours d'ATSEM en octobre 2021. Cette **Délibération N° 2021-60** est adoptée à l'unanimité des élus.
- Concernant la gestion du personnel scolaire, il est suggéré de passer à l'annualisation des contrats pour permettre la fermeture partielle du Groupe Scolaire pendant les vacances scolaires. Les plannings seront revus en ce sens pour la rentrée scolaire 2021.
- Il est proposé d'acter en séance l'autorisation de remboursement des frais de mission pour le personnel communal. Cette **Délibération n°2021-63** est validée à l'unanimité des élus. Des ordres de mission seront produits selon les besoins de la Commune sur des missions permanentes ou temporaires.
- Il est proposé d'acter le dépôt par la Commune d'une demande d'agrément de Service civique. Cette **Délibération N° 2021-65** est adoptée à l'unanimité des élus pour accueillir des volontaires en service civique.

INFORMATION, COMMUNICATION :

- Les nouveaux horaires de **La Poste** sur Hautefort sont présentés : Mardi (10h00-12h30 / 14h00-16h45), Lundi, Jeudi, Vendredi : 9h30-12-30 ; 14h00-16h45, Mercredi, Samedi : fermé. M. le Maire informe les élus qu'il va adresser un courrier pour s'insurger de ce nouveau changement d'horaires comprenant deux jours de fermeture.
- **Sylvette FORT** présente le projet d'emplacement de cuves enterrées au Cimetière de Saint-Agnan au tarif de 1500€ pour 2 personnes et de 3000€ pour les cuves de 4 personnes, et les 450€ de terrassement et les 5€ le mètre carré. Cette **Délibération N°2021-66**.
- De nouveaux points d'apport volontaire pour la collecte des déchets ont été installés sur le territoire dans le cadre de la nouvelle politique du SMD3 sur la collecte des ordures ménagères.
- A Lanouaillette, les poteaux de téléphonie vont être enterrés pour permettre le passage des camions de récupération des containers. Dans ce cadre, le bois pourra être élagué.
- Un bulletin d'informations sur les animations de cet été sera diffusé prochainement, en plus du Bulletin municipal.

AGENDA DES ÉLUS :

- Mise en Lumière de l'Hôtel Dieu : le jeudi 10 juin 2021 à 22 heures.
- Tenue des Bureaux de vote pour les Élections départementales et régionales : les dimanches 20 et 27 juin 2021.

La séance est levée à 23 h 50.